

**Article : Molière en Occitanie : réflexions sur la situation
socioculturelle de Molière**



Auteur (s) : S. GRANIER

Nombre de pages : 8

Année de parution : 1973



MOLIÈRE EN OCCITANIE

Réflexions sur la situation socioculturelle de Molière.

« Pour faire de Molière un sage à l'épreuve des siècles, ou à la convenance du moment - car les deux choses bien souvent se confondent - on a parfois estompé tous ses traits distinctifs... »

P. BENICHOU.

Molière a été auteur de théâtre (et, qui plus est, de théâtre comique), directeur de troupe (et d'une troupe longtemps ambulante), comédien lui-même enfin : cela explique qu'il soit parfois présenté, directement ou par allusion, comme « populaire » - au moins en ce qui concerne la période des voyages, de 1645 à 1658. (Voir les usages du mot « bateleur », au charme romantique évocateur d'aventure et de menu peuple...)

Cette manière de voir a été largement démentie par un grand nombre de faits, à commencer par le théâtre de Molière lui-même.

Il a écrit des pièces galantes ou héroïques, des pastorales, des comédies-ballets à intermèdes musicaux dont le goût brillant et romanesque est évidemment aristocratique (*Don Garcie de Navarre, La Princesse d'Elide, Mélicerte, Amphitryon, Les Amants Magnifiques, Psyché*, etc.). Dans une société aux classes sociales très hiérarchisées, il se plaît à juxtaposer un supérieur et un inférieur pour les faire contraster, reproduit le type burlesque traditionnel de l'inférieur poltron, vaniteux, impuissant et soumis malgré lui, et auréole de prestige la liberté et l'amoralisme du supérieur (*Don Juan et Sganarelle, Georges Dandin*, hommes et dieux dans *Amphitryon*).

Le bourgeois apparaît presque toujours chez lui caractérisé par un mélange ridicule et bas de passion possessive et de pusillanimité dans tous les domaines de la vie (les femmes, l'argent, etc.). Quand c'est un personnage de bourgeois qui est le porte-parole du bon sens (Chrysale, Gorgibus), il prêche en fait aux bourgeois la modestie, la fidélité à un rang médiocre. A aucun moment Molière ne cherche à nous émouvoir contre ceux qui abusent de la différence des rangs, et qu'il met pourtant assez fréquemment en scène. Le degré supérieur n'est pas le bon sens bourgeois mais le Non ton aristocratique. Quand il se moque d'un personnage noble, c'est soit parce qu'il veut paraître plus noble qu'il n'est (M. de Pourceaugnac doit appartenir à une noblesse de robe toute récente il connaît trop bien le vocabulaire juridique), soit parce que leur comportement ou leurs idées trou-

blent la vie aristocratique. L'extravagance des « petits marquis » est une surenchère vaine et ridicule, puisque de toute façon la noblesse est supérieure *par nature*. La supériorité noble n'a rien à voir avec l'étendue des connaissances, et l'on se moque d'autant plus allègrement des pédants à grec et à latin que la surestimation du savoir introduirait une nouvelle échelle de valeurs différente de la hiérarchie sociale et du système des degrés de noblesse (les bourgeois sont, au contraire, portés au savoir par fonction). Même chose en ce qui concerne l'excès d'intellectualité qui caractérise la préciosité ridicule.

La morale précieuse affirme le droit à la liberté sentimentale pour les femmes, manifeste une tendance à « épurer » l'amour, et revendique l'égalité de dignité entre les deux sexes. Il est assez clair que l'importance du sentiment amoureux devient très grande quand il y a une vie de société et qu'elle est oisive. C'est précisément le cas de la haute noblesse sous Louis XIV. Elle devient de plus en plus uniquement une noblesse de Cour, une société de divertissement. Molière plaide pour la liberté des femmes en amour, s'attaque à l'autorité paternelle et maritale : il s'en prend ainsi à la fois aux mœurs rudes et périmées de la noblesse fière et indépendante de jadis, et à l'austérité des mœurs bourgeoises, où, par nécessité économique et à cause du mode de vie, les contraintes familiales sont vécues concrètement chaque jour. En ne se souciant guère de l'institution familiale, Molière annonce le relâchement des liens familiaux souvent observés dans la noblesse de salon au XVIII^e siècle, avant que la famille bourgeoise ne prenne sa revanche au XIX^e.

Par contre, si la liberté dans le plaisir est sentie comme nécessaire, ou en tout cas naturelle dans une société aristocratique oisive, il n'en est pas de même de la conception intellectualiste d'un amour « épuré », ni des prétentions du beau sexe à une dignité égale à celle du sexe fort, et Molière se moque de l'un et de l'autre (Voir *Les Femmes savantes*, *Les Précieuses ridicules*, etc.). Certes, il se sent pour cela assez souvent du bon sens populaire des traditionnelles servantes à la langue bien pendue. Mais c'est là faire servir en faveur de la noblesse de cour un bas peuple de toute façon inoffensif, contre une bourgeoisie de plus en plus envahissante. Il faut admettre aussi qu'une certaine intimité entre un noble et un serviteur du bas peuple semble avoir toujours été une sorte de jeu plaisant et sans conséquence, puisque de toute façon les deux personnages étaient à leurs propres yeux de qualité et presque de nature différente. (On parle bien à son chien, et souvent assez intimement...). C'est commettre un malentendu sur les rapports sociaux, que de s'étonner de la conversation « philosophique » entre Don Juan et Sganarelle, ou de l'importance du soutien des serviteurs. La noblesse au contraire s'y sentait confirmée, et c'est seulement au siècle suivant que les serviteurs de Beaumarchais pourront apparaître comme subversifs - à cause d'ailleurs de la poussée bourgeoise. Tout cela contribue à expliquer le rôle traditionnel des valets de comédie.

En ce qui concerne la religion, l'attitude de Molière est encore celle qui convient à la haute noblesse de cour. Il prétend certes ne s'attaquer qu'à la dévotion feinte, mais en confondant systématiquement hypocrisie et religiosité excessive, et en prétendant déterminer lui-même d'après des critères « mondains » ce qui est excessif, il s'en prend en fait à toute religion un peu rigoureuse. Or, un souci religieux exclusif, ou même seulement sérieux, se méfie de l'importance du divertissement et des attraits de la vie sociale, source de tentation ou cause d'éloignement (voir l'hostilité de l'Église de jadis contre les bals, le théâtre, les romans, la mixité dans l'enseignement, etc.). Cette exigence d'austérité, autoritaire qui plus est, ne faisait pas l'affaire d'une aristocratie oisive, alors qu'elle pouvait correspondre beaucoup mieux aux traditions, au mode de vie et à la mentalité des bourgeois du XVII^e siècle. De plus, Molière, comme homme de théâtre, était directement intéressé par cette attitude sociale. Il faut ajouter les rivalités de prérogatives et les prétentions à la suprématie

du clergé et des milieux dévots, vigoureusement contestées, bien que fondées sur une primauté de la religion théoriquement admise par tous. Et évidemment, la volonté de tout régenter en matière de mœurs (voir le rôle des directeurs de conscience) recouvrait aussi des intérêts politiques qui contribuent à expliquer l'attitude de Louis XIV.

Finalement, on peut dire que la philosophie de Molière est une philosophie de l'agrément et de la détente, et conduit ainsi à l'acceptation de l'ordre établi.

Bien que schématisé (et dont peut-être d'apparence forcée), rien de tout cela n'est nouveau. On relira avec fruit l'excellente étude consacrée par Paul BENICHOU aux *Morales du Grand Siècle*, et son chapitre sur Molière (« morales » signifiant ici ce que l'on appellerait aujourd'hui « idéologies »).

Ajoutons encore l'extraction sociale de Molière. Il est d'une famille d'artisans-bourgeois, qui ont fait fortune, finalement, comme maîtres-tapissiers. Maîtres, cela signifie qu'il s'agit du milieu, très privilégié et très fermé, des patrons. Et tapissier, au XVII^e siècle, c'est une industrie et un commerce de grand luxe. Les différences sociales sont énormes, aussi les Poquelin ont-ils surtout comme clientèle la minorité des très grands personnages (ceux dont un costume représente, en dentelles, pierreries, broderies d'or et d'argent, des centaines de fois la valeur de tout ce que possède un paysan moyen, des centaines de milliers de fois ce que gagnera un « brassier » pendant toute sa vie...). De plus, le père de Molière est « tapissier-valet de chambre du Roi ». On penserait aujourd'hui que serviteurs et maîtres étaient deux catégories nettement distinctes, et que tous les serviteurs étaient inférieurs à tous les maîtres. Mais dans la société très hiérarchisée du XVII^e siècle français, tout individu était toujours dans des rapports de dépendance plus ou moins grand avec quelqu'un d'autre et plus ou moins serviteur de quelqu'un d'autre (voir l'usage du mot « serviteur » dans les formules de politesse) ; et le prestige - ainsi qu'un peu du pouvoir - des supérieurs rejaillissait, de façon complexe, sur les gens de leur entourage et de leur service. Les Poquelin, qui ne jouissaient pas des privilèges constitutifs de la noblesse, étaient sans doute pourtant dans la pratique de plus considérables personnages que bien des petits nobles. Peut-être étaient-ils en position d'être anoblis un jour, et ils avaient déjà des armoiries (elles n'étaient pas un privilège exclusif de la noblesse).

Mentionnons encore les études de Molière au Collège de Clermont (collège des hautes classes de la société, concurremment avec l'ancien système des précepteurs) ce que nous pouvons savoir de son caractère (son goût de la magnificence et du luxe) ; et les protections illustres dont il n'a cessé de jouir, avant, pendant et après la période des voyages en province.

Il faut donc penser que, loin de renier une condition bourgeoise pour tenter une carrière populaire à la manière des comédiens d'aujourd'hui, Molière est passé, en délaissant la charge du tapissier pour le théâtre, d'une certaine façon de « servir » les grands à une autre. Il y perdait peut-être une certaine respectabilité bourgeoise (le rôle d'amuseur a toujours paru peu honorable), mais y gagnait sans doute le prestige que donne une plus grande proximité des grands, ainsi que la possibilité de monter plus vite dans leurs faveurs. Du reste son père, dont il était le fils aîné, ne s'en est jamais fâché.

Que Molière ait « fonctionné » pour la minorité constituée par les classes les plus privilégiées de la société, et, plus spécialement, pour la haute noblesse, est d'ailleurs le seul moyen d'expliquer la longue période de douze ans des voyages en province, dont on veut souvent faire au contraire la période « populaire » de sa carrière. Depuis le siècle dernier, nombre d'historiens pourtant sérieux oublient volontiers qu'au temps de Molière (et encore longtemps après), nos régions n'étaient pas

des régions de langue française. On conviendra que ce « détail » présente quelque importance si nous nous intéressons à la vie de nos prédécesseurs.

Certes, le royaume de France, d'où est sortie la France actuelle, s'est bien formé à partir des régions de langue française (sauf toutefois les territoires de la Belgique wallonne et de la Suisse romande actuelles). C'est-à-dire de la zone qui, autour de Paris, va du nord du Massif Central à la Manche et de la Bretagne à l'Alsace - soit environ les 2/5 de ce que l'on appelle aujourd'hui la France. Mais, au hasard des batailles et de la fortune politique, il a conquis ou annexé des régions de langues différentes du français : Bretagne, Pays Basque nord, pays de langue occitane, Catalogne nord, Alsace et partie de la Lorraine (dialecte de langue allemande), région de langue flamande autour de Dunkerque.

Avant leur conquête, les langues de ces divers endroits étaient exactement semblables au français, en dignité comme dans leur usage. Dans ce que l'on recommence aujourd'hui à appeler Occitanie, et qui s'étend de l'Atlantique aux Alpes et des Pyrénées au nord de Bordeaux, Limoges, Clermont-Ferrand et Valence (plus quelques zones en Italie et en Espagne), soit en gros 1/3 de l'hexagone d'aujourd'hui, l'occitan était la langue exclusive. Venu tout droit du latin, ayant avec le français le même rapport que l'italien par exemple, il était devenu de la même façon que lui et en même temps que lui - sinon avant - une langue littéraire, scientifique, administrative, juridique, diplomatique, etc. Puis, à partir de la conquête et de la domination française, au milieu du Moyen-Âge, le français s'était répandu ou avait été imposé dans l'administration, les classes dirigeantes et leur entourage intellectuel (« seule la langue du prince paie »). Bien que l'occitan n'ait à aucun moment cessé d'être la langue d'une littérature extrêmement vivace et de haute valeur, il avait perdu le prestige que donne le pouvoir, et commençait à être un objet de mépris.

Pourtant, à l'époque des voyages de Molière dans nos régions, l'immense majorité de la population n'y parle qu'occitan. Les classes dominantes francisées ou en voie de francisation, nobles ou riches bourgeois, représentent en fait une petite minorité d'individus, et ils baignent dans un univers occitanophone. L'enseignement (évidemment organisé dans la langue du pouvoir, et non des gens), était sans doute un moyen de francisation, mais il était sans doute un moyen de catéchisation et de recrutement religieux, et était senti comme utile seulement par les bourgeois. Aussi, bien peu y avaient-ils accès, et consistait-il le plus souvent à peu près uniquement à apprendre à lire, écrire et parfois compter.

On se sert habituellement, à défaut d'autres indices, pour évaluer statistiquement l'alphabétisation, des pourcentages de signatures par rapport aux marques, sur les documents de l'époque, registres de baptême, actes notariés, etc. Ils sont faibles et pourtant, il y a fort loin de savoir seulement signer à savoir lire et écrire. Et plus loin peut-être encore entre avoir appris à lire et à écrire le français et le parler effectivement tous les jours, dans un pays où il est minoritaire, et dans un état de civilisation où le texte écrit est rare. D'ailleurs, à l'époque où se termine la période des voyages de Molière, Racine, voyageant dans la vallée du Rhône et à Uzès - zones pourtant plus francisées que la nôtre - raconte dans des lettres qu'il se trouve « comme un turc à Paris », et qu'il craint d'oublier le français. Cependant, il n'a pas affaire seulement au menu peuple, et fait grand éloge de la courtoisie de la belle société où il est introduit, mais dont il ne comprend pas la langue (On peut lire ces lettres dans n'importe quelle collection des œuvres complètes de Racine).

Au plus peut-on penser que les très hautes classes (haute noblesse, grande bourgeoisie - une petite minorité d'individus) étaient vraiment de langue française, soit parce qu'elles s'étaient franci-

sées, soit parce qu'elles étaient en partie originaires des pays de langue française. Dès que l'on descendait dans les classes sociales, il s'agissait au plus chez les bourgeois de bilinguisme virtuel, le français n'étant utilisé que pour les rapports avec les hautes classes, l'usage écrit et l'administration. Quant à la grande masse du peuple, elle était uniquement occitanophone. Les fêtes et les poèmes en occitan à l'occasion des visites royales, les occitanismes dans les textes administratifs en français, sont un indice assez sûr. (C'est d'ailleurs seulement au début de notre siècle, avec les effets de l'enseignement en français obligatoire, ainsi que du nationalisme militariste, que le français est devenu majoritaire dans nos régions. Les arrières-grands-parents de la grande majorité d'entre nous ne parlaient pas français, même dans les villes).

Cette hétérogénéité de langue, de culture, de population (fixée encore aujourd'hui dans les noms de personnes et de lieux : Alliés, Christol, Nougaret, Granier... ne sont pas français, mais occitan), était d'ailleurs parfaitement consciente à l'époque de Molière, et était consacrée jusque dans l'administration. Une carte des gabelles ou des droits coutumiers et écrits, recoupe presque parfaitement la carte linguistique. Les archevêques de Narbonne portaient le titre de « primats d'Occitanie », et la plaque de marbre des jardins de la Fontaine à Nîmes désigne le duc de Richelieu comme « Préfet militaire du Roi chez les Occitans », Les régions de langues autres que le français portaient d'ailleurs la désignation très officielle de « provinces réputées étrangères », dans le vocabulaire fiscal. C'est seulement au XIX^e siècle, quand une administration centraliste aura été mise en place, quand une « Histoire de France » aura été fabriquée, et quand des préjugés nationalistes auront été systématiquement inculqués aux masses, que, à la faveur des succès de l'impérialisme français, la conscience de cette hétérogénéité sera oblitérée.

Au XVII^e siècle, la troupe de Molière, de langue française, ne pouvait donc guère jouer que pour les hautes classes. Nous avons certes du mal aujourd'hui, à concevoir qu'une troupe théâtrale pouvait n'exister que pour une infime minorité (même si le théâtre, de nos jours, est loin de toucher la majorité des gens). L'explication en est dans l'immense inégalité des fortunes. On ne s'étonnera donc point que le prince de Conti ait pu faire venir Molière et toute sa troupe à Pézenas de l'autre bout du Languedoc (en un temps où les moyens de locomotion étaient bien loin d'être ce qu'ils sont aujourd'hui), à seule fin de divertir sa maîtresse - pour d'ailleurs refuser de la recevoir à son arrivée. Les renseignements précis que nous avons nous montrent d'ailleurs Molière jouant pour la haute noblesse, ou se rendant spécialement dans les villes où se réunissaient les États, composés de grands personnages, nobles, haut clergé, riche bourgeoisie. Sans doute aussi jouait-il pour les hautes classes des villes, et était-il appelé par les nobles ou les riches dans leurs seigneuries villageoises, peut-être avides de singer les grands ou désireux de régaler leurs amis.

L'amitié légendaire du barbier Gély donne aujourd'hui l'impression d'une intimité populaire de Molière. Mais c'est certainement à tort. Le terme de barbier, qui fleure bon la simplicité du vieux temps, évoque pour nous la verve de Figaro (en plus « peuple » qu'elle n'est, d'ailleurs), et le rôle des coiffeurs de village, hérités du siècle dernier, et dont la boutique est, avec le café, un lieu de conversation populaire. Il n'en était sûrement pas de même au temps de Molière. Le barbier - qui était d'ailleurs en même temps chirurgien - était un personnage relativement considérable, dont la clientèle devait se composer surtout des nobles, chez qui il se rendait, et des bourgeois, reçus dans sa boutique (les gens du peuple portant la barbe et ne se faisant guère coiffer). Il suffit d'ailleurs de voir sa maison en pierre de taille, belle pour l'époque, et de songer combien elle devait être différente des pauvres logis des gens du peuple misérable d'alors, et dont presque rien sans doute ne subsiste. (Ici encore, la considération des différences sociales extrêmes de l'époque est éclairante, même si les documents et l'histoire qui nous ont été légués sont surtout ceux des riches et des puissants). Remarquons cependant que GELY est un nom occitan, et que l'orthographe GUILLIAUM de son prénom, sur la belle pierre

tombale conservée au musée de Pézenas - autre indice ! - est peut-être due à l'habitude de la prononciation de l'occitan Guilhem, dont Guillaume est l'équivalent français.

Molière jouait souvent dans des salles de jeu de paume. Or, le jeu de paume était devenu désuet au XVII^e siècle, et n'était plus pratiqué que par les nobles (il est d'ailleurs probable qu'il avait toujours été joué, en salle, seulement par les classes sociales élevées). Faut-il y voir un autre fait significatif ?

Parmi les éloges de la troupe de Molière, on trouve plusieurs fois celui de la magnificence de ses costumes. A une époque où le costume joue pleinement un rôle social, et où il manifeste les différences de condition, cet éloge n'est sans doute pas indifférent.

Il est donc extrêmement probable que Molière visait comme public uniquement la minorité des hautes classes de la société, minorité française, francisée, ou en voie de francisation, dans un monde qui était loin, culturellement et physiquement, des pays de langue française. Cela peut d'ailleurs expliquer la raison de ses voyages dans le sud du royaume, où l'on relève infiniment moins de passage de troupes de comédiens que dans le nord. Assaillie de difficultés, en butte aux créanciers, la troupe de Molière ne fait peut-être pas autre chose, en quittant Paris pour la lointaine Occitanie, que ce que faisaient à l'époque coloniale, les troupes de spectacle qui allaient chercher fortune outre-mer, en des pays où il y avait peu de concurrence, et où le public français, parce qu'il était peu nombreux, et souvent riche et puissant, était plus avide d'accueillir des spectacles métropolitains, et plus susceptible de jouer un rôle de protecteur et parfois de mécène.

La fonction naturelle de Molière devait être celle d'une culture de classe, et, plus précisément, celle de l'« impérialisme culturel » français auprès des classes dirigeantes. On sait en effet que toute situation de supériorité secrète des préjugés contre ceux qui se trouvent en état d'infériorité, voulant ainsi justifier par des vices de nature ce qui est au fond simplement le résultat d'un rapport de force (Le racisme, les préjugés sociaux, etc., n'en sont que des exemples). C'est pourquoi la conscience de la pluralité de population du royaume s'accompagnait de plus en plus du mépris des langues autres que le français, et, plus ou moins, des différentes formes de l'oppression culturelle. Un épisode connu en est l'entreprise, réussie, de Malherbe de « dégasconner » la cour d'Henri IV. La langue maternelle d'Henri IV était certes bien le gascon, mais, à l'époque de Molière, on appelait aussi de ce nom l'ensemble des parlers occitans, de même que le terme de français désignait soit le francien de Paris, dialecte officiel du pouvoir, soit l'ensemble des parlers français (picard, normand, etc.), par opposition aux parlers non-français du royaume. Ainsi, dans M. de Pourceaugnac, est désignée comme « feinte gasconne » la prétendue femme... de Pézenas ! Il faut rapprocher cela des moqueries que, dans leur fade mais alors célèbre *Voyage en Languedoc et en Provence*, Chapelain (ami et condisciple de Molière) et Bachaumont adressent à « Messieurs les gascons ». (La réputation de vantardise qui s'attache à cette époque au nom de gascon ne parviendrait-elle pas d'une certaine persistance d'une conscience de dignité culturelle déniée par le pouvoir ?

Le spectateur-type de Molière, et son idéal, est un personnage masculin, de langue française, grand noble, homme de cour, d'environ trente ans (ni tête folle, ni désuet), vivant à Paris, auprès du roi. En somme, ce qui convenait à Louis XIV. De fait, après avoir failli être au temps de Montmorency comme une sorte de petit Louvre, la Grange des Près - au nom traduit de l'occitan - ne jouait plus, sous les Conti, au temps de Molière, que le rôle de ce que sera plus tard Versailles, et singeait la cour de Paris. Beaucoup de détails du théâtre de Molière montrent les évolutions en cours, tendant à imposer sur les langues et cultures des autres pays composant le royaume, la domination sociale de la culture et de la langue française, et, sur ces dernières, celle de la culture et du langage de la cour. (Déjà Richelieu, en mettant l'Académie Française au service du pouvoir, était allé consciemment dans ce sens).

Cela n'ira qu'en s'amplifiant en même temps que le centralisme politique, jusqu'à la grande époque nationaliste de la 3^e république, et l'on connaît la véritable déification des « grands classiques » par notre enseignement, et l'utilisation de cette mythologie.

Certes, la valeur d'une œuvre ne se mesure pas au rôle socioculturel qu'elle a pu jouer en son temps (elle tient d'ailleurs plus à la situation de l'auteur qu'à une volonté consciente de sa part), ni à l'utilisation qui a pu en être faite par la suite. Aussi bien, ce n'est pas là notre propos.

Par contre, d'autres questions n'ont peut-être pas été suffisamment soulevées. D'abord, celle du rapport des diverses langues au temps de Molière. Le travail de ségrégation linguistique et sociale n'avait pas encore atteint ses résultats, et l'on n'avait sans doute pas, comme aujourd'hui, une conception puriste des langues. Leur contact en était sans doute simplifié. Corneille, Racine, etc., qui connaissaient l'italien et l'espagnol, n'avaient probablement aucun scrupule à les « baragouiner », sans superstition d'une « correction » au sens moderne, dont les critères étaient seulement en voie d'élaboration. Nous avons peine à imaginer aujourd'hui que Mazarin, premier ministre, était italien. Le purisme, les préjugés sociaux, ont abouti de nos jours à un tel cloisonnement des langues qu'il est rare qu'un touriste non occitan s'essaie à parler la langue naturelle à nos régions, là où pourtant elle reste parlée. Mais il est par contre possible que Molière l'ait fait. Si l'on songe d'autre part au succès des comédiens italiens en France, on pensera qu'il n'y a peut-être pas eu impossibilité absolue à ce qu'il ait joué, dans les moments difficiles, devant un public uniquement occitano-phon, même si ce n'était pas sa vocation (Il ne pourrait sans doute s'agir alors que de pièces au caractère de farce, où le texte compte relativement peu). En fait, trois langues étaient utilisées en Occitanie au temps de Molière : l'occitan, le français et le latin ; et, bien que ce soit dans des conditions très différentes, il ne se peut pas qu'elles n'aient pas eu d'influences réciproques.

On peut ensuite se poser la question des influences occitanes dans le théâtre de Molière, soit d'autres œuvres (théâtre occitan de Béziers, à la même époque), soit, plus généralement, de la langue au sens large, de la culture (tour de langue, tour de pensée, ambiance humaine). On sait que chaque langue correspond à des manières différentes d'analyser le réel, et que la saveur propre à l'occitan correspond à une manière spécifique de sentir et de dire. L'étude scientifique en serait sans doute délicate, mais, à coup sûr, instructive.

S. GRANIER.

BIBLIOGRAPHIE

On trouvera des indications bibliographiques abondantes dans :

Paysans du Languedoc, de E. LEROY LADURIE (sur la vie des paysans en Languedoc du XVI^e au XVIII^e siècle). (Ed. Flammarion).

La vie quotidienne des paysans en Languedoc au XIX^e siècle. (Ed. Hachette). Nouvelle histoire de la littérature occitane de R. LAFONT et Ch. ANATOLE

(Comprend aussi des chapitres historiques et socio-économiques sur les différentes périodes occitanes des origines à nos jours). (Ed. PUF).

Clefs pour l'Occitanie de R. LAFONT (Ed. Seghers).

La langue occitane de P. BEC (Coll. « Que sais-je ? », PUF).

Les Morales du Grand siècle P. BENICHOU (Coll. Idée, Gallimard).

Voir aussi les diverses publications de l'institut d'Études Occitanes, (Service des Publications, LAURENS, 34480 - MAGALAS).

Année de parution : 1973

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1973 n° 4



Jean NOUGARET,

[Pézenas vers 1650 : le cadre urbain et architectural ;](#)

J.-P. LABATUT,

[Les ducs et pairs de France en Languedoc et en Provence aux XVI^e et XVII^e siècles ;](#)

M. PERONNET,

[Le monde du travail à Pézenas sous l'ancien régime ;](#)

J. MAHOUDEAU,

[Décembre 1654. Mars 1655 : l'intermède montpelliérain ;](#)

A.-M. LE BOURG-OULE,

[Molière et Holberg : de l'utilisation du déguisement ;](#)

P. DIENER,

[Molière et la formation de l'esthétique du théâtre réaliste russe ;](#)

D. GONZALEZ,

[Le « Misanthrope travesti » par le citoyen Daubian ;](#)

S. GRANIER,

[Molière en Occitanie : réflexions sur la situation socioculturelle de Molière.](#)

<https://www.etudesheraultaises.fr/>

tudes
Héraultaises

